

également l'importance des progrès réalisés dans les négociations sur la réduction des forces conventionnelles en Europe et celle de la détente entre l'Est et l'Ouest.

Toutefois, un certain nombre de pays non alignés, Mexique en tête, firent valoir qu'au coeur des dispositions mentionnées dans le Préambule et à l'Article VI sur le désarmement des forces nucléaires figurait l'obligation, pour les États dotés d'armes nucléaires, d'oeuvrer à une interdiction complète des essais de ces armes. S'agissant du lien à établir entre ces deux questions, la seule concession des États-Unis consista à proposer l'insertion, dans le Document final, d'une phrase faisant état des négociations en cours entre eux-mêmes et l'Union soviétique en vue d'un accord sur des mesures de vérification, dont la conclusion permettrait de ratifier deux traités existants; à savoir : le Traité sur la limitation partielle des essais et le Traité sur les explosions nucléaires à buts pacifiques de 1976.

Les efforts déployés jusqu'à la fin de la Conférence pour trouver une formule de compromis à ce sujet se révélèrent vains. Il n'y eut donc pas de Document final.

On estime généralement que la Conférence d'examen de 1990 a préparé le terrain pour la Conférence de prorogation qui doit avoir lieu en 1995. L'interdiction complète des essais nucléaires restant le principal critère auquel de grands pays non alignés, comme le Mexique, se réfèrent pour savoir dans quelle mesure les États dotés d'armes nucléaires respectent l'article VI, il semble, vu la façon dont la conférence de 1990 s'est terminée, qu'il ne faudra pas ménager les efforts diplomatiques d'ici à la Conférence de 1995.

Le TNP : progrès et déconvenues

Durant l'automne et l'hiver 1991-1992, le régime relatif à la non-prolifération a été à la fois renforcé et mis à l'épreuve. Après l'adhésion de la France et de l'Afrique du Sud plus tôt dans l'année, la Chine a manifesté, en août 1991, son intention de signer le Traité, auquel elle est devenue officiellement partie le 11 mars 1992. Après la «décision de principe» de la France, la déclaration chinoise aurait dû avoir pour effet d'amener toutes les puissances nucléaires déclarées à adhérer elles aussi au régime du TNP. Cependant, le 6 février 1992, Karachi reconnaissait formellement posséder les composantes et le savoir-faire nécessaire pour assembler une arme nucléaire, ce qui fait du Pakistan une puissance nucléaire. La nouvelle confirmait le témoignage de M. Gates, directeur de la CIA, devant une commission du Congrès américain. Il avait, en effet, déclaré que l'Inde et le Pakistan détenaient des composantes nucléaires qu'il était possible d'assembler